


TRANSMIS À M<sup>r</sup> LE PRÉFET  
LE : 5 MARS 2018



Envoyé en préfecture le 05/03/2018  
Reçu en préfecture le 05/03/2018  
Affiché le   
ID : 069-216902866-20180213-2018\_AM\_14-AR

# Arrêté municipal

## 2018-04

**Références :**  
AV/CJL/AD/MM/PA

Le Maire de Rillieux-la-Pape,

Gestion du domaine  
public

**Vu** le code général des collectivités et particulièrement ses articles L 2212-1 à L 2213-5,

**Affaire suivie par :**  
Aline PRAST  
04.26.22.54.90

**Vu** le code pénal et particulièrement son article R 610-5,

AFFICHAGE  
DU  
AU  
INCLUS

**Vu** le code la route,

**Vu** l'avis favorable de la Métropole de Lyon,

Réglementation du  
stationnement.

**Considérant** qu'il y a lieu de prendre des mesures pour éviter le stationnement anarchique,

### Arrête

**Article 1** : le stationnement des véhicules est interdit sur le parking de la mosquée et ses abords hors emplacements déjà matérialisés.

**Article 2** : les présentes dispositions entreront en vigueur dès matérialisation par les services de la Métropole de Lyon.

**Article 3** : toute infraction au présent arrêté sera réprimée conformément à l'article R610-5 du nouveau code pénal et aux dispositions du Code de la route. Les contrevenants pourront faire l'objet d'une mise en fourrière immédiate.

**Article 4** : le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois suivant la date de son affichage ou de sa notification.

2018\_AM\_14

**Article 5** : le présent arrêté sera transmis :

- à monsieur le Maire,
- au Président de la Métropole,
- au service voirie de la Métropole,
- au service assainissement de la Métropole,
- à la subdivision Nettoyement de la Métropole,
- à la subdivision Collecte COL nord ouest de la Métropole,
- au Directeur du Samu,
- au Service Départemental-Métropolitain d'Incendie et de Secours,
- à la Direction des Services de Proximité,
- au service communication – presse.

Fait à Rillieux-la-Pape, le 13 FEV. 2018

**Alexandre VINCENTET**  
Maire de Rillieux-la-Pape  
Conseiller de la Métropole

